

Paris, 4 juin 1868

Mon cher Albert,

Le 3 juin est en effet un jour mémorable pour la fondation de la Maison-Souche de Ligoure : tu as bien réparé q.q. hésitations ; et je te fais compliment du succès.

Tu ne me dis rien sur la manière de faire venir l'argent : c'est un point essentiel que tu n'aurais pas oublié si tu t'étais mis par la pensée à ma place. Autrefois j'envoyais des bons à vue s^{[u]r} Rothschild qui étaient acceptés comme argent comptant à Limoges vu que les porcelainiers avaient de l'arg[en]t à diriger s^{[u]r} Paris. Vois si Veyvialle¹ ou Bouillon², le banquier ou d'autres prendraient aussi mon bon à vue, ou sinon quelle serait la combinaison la moins onéreuse : il importe de ne pas grever inutilement l'opération. J'ai donné l'ordre de vendre aujourd'hui ; et l'argent sera prêt dans 2 jours. J'attendrai ta réponse pour mouvoir cet argent.

Un mot important sur le paiement. Il est toujours sous-entendu qu'on ne paie qu'à partir de la livraison. Tu aurais donc pris le change sur leur idée si tu avais accéléré le paiement, lorsque la livraison est reculée au 1^{er} 9^{bre}, à moins qu'on ne déduise les intérêts. Sinon il y a méprise – avise au moins pour une autre fois !

À présent que tu as la tête libre, je puis te dire que M. Rouher³ a eu par une voie sûre la preuve que Desvernay nous a trahi [*sic*] dans l'affaire Bernard d'où il sortira déshonoré. En attendant [que] la justice le prenne sur le fait, je te dis cela sous le sceau du secret : ta mère craint que tu ne lui aies confié de l'argent. Si oui, tâche prudemment de rentrer dans ton bien. Tu commences l'apprentissage de /2/ la vie, et tu en verras d'autres dans ce tems de corruption et de débauche, j'ai le cœur soulagé en pensant que tu es hors du borbier du courtage et autres récréations !

Je t'avoue que je suis profondément affligé de voir les moyens qu'il faut employer pour traiter avec les paysans ! C'est navrant ! Mais nous n'en sommes que plus obligés envers Nihaut⁴ qui nous a évités une salissure personnelle. Il faudra l'aider en toute occasion ; et je ne m'épargnerai pas au besoin. Tu peux le lui dire si tu le juges à propos.

Mais il est évident qu'il faut éviter ces aventures [*sic*], en prévoyant les choses longtemps d'avance. Je ne doute pas que tu n'ai [*sic*] compris la nécessité de faire un siège en règle pour chacun de nos hommes de Pazat et de Longequeue (en ce qui touche le quartier de Lauterie).

Il faudrait pour chacun

1° un plan colorié avec couleur spéciale pour chacun

2° la matrice cadastrale

3° une estimation de chaque parcelle

Puis cherche avec tes amis un homme qui serait aux [termes ?] de chacun de nos voisins, avec un plan de conduite spécial p[ou]r chacun.

Quand nous aurons perdu l'espoir de compléter les achats, nous cantonnerons les [persistants ?], ce qui est maintenant facile.

¹ Louis-Joseph-Léonard Fraisseix de Veyvialle, notaire à Limoges de 1842 à 1869.

² Sand doute Jules Bouillon (1816-1875), maître de forges, président de la Chambre de commerce de Limoges de 1863 à 1867.

³ Eugène Rouher (1814-1884), ministre d'État de 1863 à 1869.

⁴ Vraisemblablement Nouhaud, nom dont il est question dans des lettres ultérieures et qui est attesté sur les registres d'état-civil de la commune de Solignac dans ces mêmes années.

Je te signale comme exemple de ce qu'il faut faire pour tous, un cas relatif à une parcelle que j'ai spécialement étudiée je veux dire le Petit pré de 3 Sous.

Ce pré n'a de valeur que par les eaux que 3 Sous ~~reçoit~~

/3/ reçoit pour ½ de la pièce de Ginier

prend pour ½ sur notre enclos, malgré cent ordres donnés à Joseph⁵ qui répond toujours : ah, je vais le réprimander ; mais n'agit pas.

J'ajoute que 3 Sous m'ayant supplié de ne pas lui couper l'eau, et de ne pas faire un chaume de son Petit pré, je n'ai pas eu la fermeté de le refuser formellement, et je me suis borné à la menace de Joseph.

Cela pesé : il me semble que l'on traiterait honnêtement 3 Sous

1° en lui payant le petit pré, en valeur de pré ; et en lui donnant ainsi le moyen de payer sa dette

2° et s'il refuse, en lui coupant immédiatement l'eau complètement.

Je te signale comme 2^e exemple le pré Tranchant que nous pouvons assécher en haut par notre rigole creusée au niveau.

Le petit pré de 3 Sous nous ferait gagner environ 200^mx8= 1600^{m.q.} de ravin [*un mot illisible*] qui se trouverait converti en excellent pré arrosé qui à 30^{fr} l'are vaudrait 16x30=480^{fr}. Le chemin et les haies qui le bordent absorbe[*sic*] au moins 8 mè[re]s]. Ce fond de chemin remblayé par le talus serait le meilleur de nos près.

J'espère que M^{me} Chevalier⁶ qui était encore incertaine à 1^h hier, aura reçu une dépêche de toi, et sera partie : embrasse pour nous les trois dames, en revenant du mariage d'Adrien.

Ton affectionné père
F. Le Play

t.s.v.p

/4/ J'ai prié Cheysson⁷ d'être ton correspondant pendant mon absence prochaine : je lui ai confié les 2 affaires des tuyaux Barbezat⁸ et du four. Touailler a donné pour les eaux des parcelles de précieux renseignements : on a dû t'écrire : j'espère que tu es satisfait sur ce point.

St-Léger⁹ insiste pour l'achat de Lauterie. Informe-toi sans agir pour le moment : et sans mon autorisation spéciale.

⁵ Régisseur de Ligoure.

⁶ Emma Fournier (1823-1913), épouse de l'économiste Michel Chevalier et belle-mère d'Albert Le Play.

⁷ Émile Cheysson (1836-1910), ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des Ponts et économiste, collaborateur de Frédéric Le Play.

⁸ Nom d'une entreprise de fonte moulée à Paris sous le Second Empire, devenue les fonderies du Val d'Osne.

⁹ Albert de Champs de Saint-Léger (1801-1890), propriétaire, conseiller général de la Nièvre, collaborateur de Frédéric Le Play, membre de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale.